

Formation Accueillir la parole de l'enfant, ça s'apprend !

Bordeaux (Gironde) 268 000 hab.

La ville, la gendarmerie, l'Éducation nationale et le département ont créé une vidéo pour aider les professionnels à mieux échanger avec les enfants.

Toutes les personnes travaillant auprès d'enfants seront probablement confrontées, au cours de leur carrière, à des propos ou à des situations préoccupantes. Pour aider ces professionnels à adopter la bonne attitude, un dispositif de sensibilisation à l'accueil et au traitement de la parole de l'enfant a été imaginé par la direction de l'éducation de la ville de Bordeaux, l'académie de Bordeaux et la maison de la prévention et protection des familles (M2PF) de Bordeaux Mérignac (unité spécialisée de la gendarmerie nationale), en partenariat avec le département de la Gironde.

«En novembre 2022, l'idée a germé après une réunion avec les parents d'élèves d'une école maternelle consacrée à une situation de crise impliquant la parole d'enfants qui avaient joué à des jeux en lien avec leur corps», rapporte Jérôme Bineau, à l'époque directeur de l'éducation de Bordeaux.

Un groupe de travail a été constitué début 2023 avec Marie Decroix, cheffe du service de santé scolaire de Bordeaux, Elsa Leroyer, psychologue de l'Éducation nationale, des directeurs et directrices d'écoles, des encadrants des agents de pause méridienne, et d'animateurs périscolaires

associatifs, ainsi que la majeure Sonia Benbelaïd-Cazenave, commandant la M2PF.

PAUSE ET RÉFLEXION

Leurs réflexions ont abouti à la création d'une vidéo de trente-cinq minutes, alternant la présentation de cinq cas réellement rencontrés (*) et des conseils pour recueillir des



«Les cinq thèmes abordés ont été discutés, scénarisés et écrits par le groupe de travail.»

Jérôme Bineau, ancien directeur de l'éducation de la ville de Bordeaux

paroles justes et apporter des réponses appropriées, délivrés par Sonia Benbelaïd-Cazenave, Marie Decroix et Elsa Leroyer.

«Entre les deux, les participants sont invités à mettre sur pause et à réfléchir à ce qu'ils ressentent et à la posture ou aux mesures à adopter», indique Sophie Saint-Supery, ancienne conseillère pédagogique de

l'académie de Bordeaux, devenue directrice d'école. C'est elle qui a eu l'idée de ce format qui permet un visionnage collectif autonome.

Que faire si vous voyez des enfants qui se dénudent ou touchent leurs parties intimes en maternelle, en cas de comportements ou de jeux inquiétants, lorsqu'un enfant vous confie une situation problématique, vous montre des traces de coups ou évoque la maltrai-

ance? Comment réagir face à un parent rapportant des jeux inquiétants?

«Les cinq thèmes abordés ont été discutés, scénarisés et écrits par le groupe de travail», rapporte Jérôme Bineau. «Chaque mot a été mûrement réfléchi», souligne Sonia Benbelaïd-Cazenave. «L'importance du sujet a fait

que tout le monde s'est investi, y compris en dehors des heures de travail», se souvient encore Sophie Saint-Supery.

INITIATIVE PROLONGÉE

Environ 2 000 professionnels chargés d'enfants de 3 à 12 ans ont déjà été sensibilisés, sur les 3 000 potentiels. Ils sont animateurs périscolaires, agents municipaux de pause méridienne, directeurs et directrices d'école, enseignants ou agents de la protection maternelle et infantile et de la cellule départementale de recueil des informations préoccupantes.

Par extension, la formation a vocation à être déployée auprès des animateurs sportifs et culturels. C'est déjà le cas pour les personnels du conservatoire de Bordeaux. Sur le même modèle, deux capsules vidéo sont en cours d'élaboration sur l'égalité filles-garçons et la gestion des enfants dits «éructifs». ● Maud Parnaudeau

(*) Exposés par une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem), une enseignante, une animatrice périscolaire et un intervenant de pause méridienne.

Un guide pour une gestion partagée

En plus de la capsule vidéo de sensibilisation à l'accueil de la parole de l'enfant, un livret, «Conduite à tenir en cas de situation complexe survenue dans les écoles», a été produit par le groupe de travail partenarial.

Il décrit comment faire face à des paroles, des coups ou des actes rapportés par un enfant ou un parent, ou si l'on a observé des jeux à caractère sexuel problématiques. Il prodigue des conseils pour recueillir la

parole avec bienveillance, accompagner, réagir, informer les personnes ressources, en parler aux familles. Il rappelle également les obligations légales auxquelles sont tenus tout citoyen et les fonctionnaires, et indique les modalités de signalement au procureur de la République et à la cellule de recueil des informations préoccupantes. Il se conclut par des conseils pour prendre soin de soi en tant que professionnel confronté à ces événements difficiles.

